



U.N.A.R.M – FORMATION
Bat A le Chloris, 13 Bd du Redon 13009 Marseille
Tél : 07.82.57.73.72 Fax : 09.72.25.37.98
Email : organisme.formation@unarm.fr

Site : www.unarm.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 93.13.14261.13, auprès du Préfet de Région de PACA,
cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. N° de SIRET 751 704 396 00025

Rencontres Régionales des ARM des SAMU-Centre 15

2020

Les journées de formation continue sont réservées aux ARM (Contractuels, titulaires et FF)

Programme - Module 1

- *Gestion du stress* : reconnaître et appréhender son stress, prendre connaissance et acquérir des techniques pour mieux le gérer.
- *Identification et gestion des facteurs de stress au travail* : les prises d'appels par les ARM du SAMU peuvent générer par leur nature et/ou le contexte des situations de stress qu'il faut identifier pour éviter les risques psycho-professionnels.
- *La réglementation et les recommandations* : loi HPST et HAS, les procédures. Le secret professionnel et médical.
- *Etude de cas de régulation* : quelle attitude adopter en fonction des protocoles internes et/ou du guide de régulation de "SAMU Urgences de France".

Programme - Module 2 *

- *Pathologies de l'Aide Médicale Urgente* : reconnaître et appréhender les signes de détresse, pour une orientation et une priorisation des appels et application des procédures internes de régulation.
- *Un appel sans stress* : appréhender les situations particulières et de stress, appliquer les outils de communication relationnels et individuels, grâce à une mise en pratique.

Programme - Module 3

- *Les gestes de premiers secours* : rappel et confortement des situations nécessitant la mise en œuvre de geste et soins d'urgences
- *Application des gestes de premiers secours* : mise en situation de prise d'appel réclamant que l'ARM gère avec l'appelant la mise en œuvre de gestes de premiers secours.

* **Attention**, le module 2 est accessible après avoir fait le module 1.
Le module 3 est accessible directement.